

## SKIKDA

## Tentative d'attroupement avortée à la Marsa

Hier, la commune de la Marsa, daïra de Benazouz, a failli vivre le même incident qui s'est produit le lundi 10 août 2008 à Chetaïbi.

Des jeunes habitants de la Marsa, village côtier de la wilaya de Skikda de 8 000 habitants, s'étaient attroupés pas loin de la plage à proximité de l'abri de pêche. Leur objectif était d'expulser les jeunes campeurs qui seraient derrière la multiplication des vols et des casses de locaux commerciaux et habitations enregistrés depuis le début de la période estivale. L'appel au calme de quelques adultes, de commerçants et gardiens de parking a eu pour conséquence la dispersion dans le calme des jeunes qui s'étaient attroupés. «Nous en avons assez de cette situation d'insécurité intervenant à chaque été. Ces derniers jours, 3 voitures neuves ont disparu et des magasins ont été visités et vidés de leur contenu par des

malfrats. Ce sont les groupes de délinquants qui déferlent chez nous pour prétendument camper sur la plage. Ils en profitent pour commettre leurs méfaits tard dans la nuit», dira l'un des jeunes habitants de la Marsa, restaurateur. Hier à 14h, le chef-lieu de cette commune offrait l'image d'une agglomération où règnent le calme et la sérénité. Contrairement à Chetaïbi voisine, la Marsa est bordée d'estivants venus de tous les coins d'Algérie. Les tentes foisonnent un peu partout et, nombreux, les estivants goûtent aux plaisirs de la mer et du soleil. Bien que rare, l'eau potable arrive jusqu'à la plage via des fontaines publiques. Ce qui n'empêche pas des campeurs originaires de Constantine, installés sur les

lieux depuis la mi-juillet, de se plaindre du manque de ce précieux liquide et de l'irrégularité de l'alimentation électrique. Leurs préoccupations sont partagées par les autochtones qui précisent que ces deux problèmes sont vécus à longueur d'année et que rien n'a été fait par les autorités locales pour les solutionner. Payer 80 DA, à hauteur d'une bordure de trottoir peint de couleur blanche et rouge du stationnement interdit, est une obligation que les gardiens feront respecter par tout automobiliste, même à l'arrêt. Que ce soit à la Marsa ou à Rmaïla, le mot d'ordre est de tout faire payer aux estivants. «Contrairement à 2007, cet été n'est pas tellement bon en chiffre d'affaires pour les commerçants du village. Les estivants n'ont pas été nombreux à venir chez nous. Cela se comprend avec l'absence des com-

modités (eau, électricité). Avec les vols qui se multiplient, notre commune est véritablement infréquentable l'été. Gardien de parking, je perçois 500 DA/jour, alors que mon employeur encaisse vingt fois plus», a indiqué Mohamed-Tahar, 28 ans, maçon de son état. Sur la place du village, on ne discute que de la tentative d'attroupement avortée de la matinée. Des citoyens ont même exprimé leur incompréhension du fait qu'une tentative du genre ait pu être fomentée. «Exception faite des jeunes filles, nos jeunes travaillent presque tous dans les secteurs pêche, agriculture, bâtiment et autres activités spécifiques à la période estivale. Les vols et tout ce qui a trait à la sécurité des biens et des personnes sont du ressort des services compétents», a affirmé un de ces citoyens.

A. Djabali

## EN GRÈVE DE LA FAIM DEPUIS 35 JOURS

## Les enseignants contractuels meurent en silence

Les enseignants contractuels bouclent aujourd'hui leur 35<sup>e</sup> jour de grève de la faim dans l'indifférence totale du ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid. La dégradation de leur santé ne semble ni interpeller ni inquiéter au sein de l'État dont la seule réponse demeure la matraque.

**Lyès Menacer - Alger (Le Soir)** - Au siège du Snapap, à Belfort, en face de la Direction de l'éducation d'El Harrach, 50 enseignants contractuels en grève de la faim, depuis le 14 juillet dernier, meurent en silence. Isolés du reste du monde, leur cri de détresse n'arrive toujours pas à trouver un écho favorable auprès du ministre de tutelle. Ils ne demandent à Benbouzid que le paiement de leurs salaires et une intégration, méritée après de longues années de dur labeur. Des droits élémentaires qu'ils peinent à arracher même en mettant leur vie en danger.

Et ils sont déterminés à aller jusqu'au bout de leur action. Jusqu'à la mort, disent-ils. A leur 35<sup>e</sup> jour de grève de la faim, leur poids a chuté de 67% et la température de leur corps est descendue à moins de 37° C. La plupart d'entre eux sont dans un état semi-comateux. Ils arrivent à peine à parler et certains ne supportent plus la vue de lumière.

«Depuis deux jours, les enseignants grévistes refusent de parler ou de recevoir des gens, y compris leurs amis et les membres de leurs familles», dira M<sup>me</sup> Ghezlane, responsable au sein de la direction nationale du Snapap qui qualifie Benbouzid de «criminel». Cette dame, qui a fait

une grève de la faim en 2001, est scandalisée. «Le ministère veut négocier avec nous secrètement dans l'espoir de trouver un compromis, mais nous avons refusé», dira-t-elle, expliquant que le dossier des contractuels est devenu une affaire nécessitant l'intervention du président de la République. Elle retenait difficilement ses larmes en pensant à ses collègues qui risquent de mourir dans la salle voisine. Une enseignante a failli mourir en tentant d'ingurgiter de l'eau de Javel, déclare Walid, l'un des rares grévistes de la faim qui arrivent à se tenir debout. Assis devant un ordinateur, il éprouve d'énormes difficultés à achever un texte où il dénonce le mépris de l'administration et le silence inexplicable du ministre. Il refusa au départ de parler, estimant que cela ne servirait à rien. «Le ministre sait tout, l'opinion publique est informée et les organisations syndicales internationales ont été alertées au sujet de cette injustice que nous subissons depuis des années», lâcha-t-il quelques minutes plus tard. Il se lança après dans un long récit, racontant ce qu'est son parcours d'enseignant dans un lycée à Guelma. Walid, père de deux enfants, affirme avoir été engagé en tant que contractuels depuis 1995. Les concours de

recrutement bénéficient à ceux qui sont épaulés au sein de l'administration, dit-il. Les mesures d'intégration des enseignants vacataires et contractuels, édictées par le ministère de l'Éducation, ne l'avaient concerné. Mais il n'est pas le seul dans ce cas. Ils sont en fait 45 000 enseignants contractuels à vivre dans la précarité, sans salaire et sans sécurité sociale. «Comment une administration de l'État emploie-t-elle des enseignants, pendant des années, sans les déclarer à la Sécurité sociale ?» s'interroge-t-on. Les enseignants grévistes de la faim l'ont découvert lorsque leurs collègues ont voulu se faire rembourser les frais médicaux.

Des enseignantes travaillent, durant la période des vacances, comme femmes de ménage, cuisinières, etc., pour gagner de quoi payer leur transport pour rejoindre leurs établissements, situés dans des contrées éloignées, dira M<sup>me</sup> Ghezlane, offusquée. Cette syndicaliste dénonce l'absence des partis politiques sur le terrain de la lutte des enseignants contractuels. «Depuis le début de cette action, nous n'avons reçu que la visite d'un député du RCD, un autre de Nahda et deux députés du PT. Les autres partis se sont contentés d'envoyer des communiqués à la presse sans pour autant venir participer aux rassemblements organisés régulièrement par le Snapap et le Conseil national des enseignants contractuels»,

explique-t-elle, en s'interrogeant sur l'utilité des associations à caractère social qui ne se manifestent qu'à l'occasion des échéances électorales. «Nous avons reçu un soutien moral du Rassemblement algérien pour la jeunesse (RAJ), de la Ligue des droits de l'homme et de quelques organisations internationales», précise-t-elle. Mais cela demeure insuffisant pour ébranler un ministre qui demeure sourd aux appels de détresse de ces enseignants. «Il n'y a que la police qui nous rend visite, tous les jours, matin et soir», ironise Houari Kaddour, président du Conseil national de la santé publique. L'Observatoire algérien des droits de l'homme est sévèrement critiqué pour son absence depuis le début de la crise. Cette organisation, présidée par Farouk Ksentini, ne semble pas concernée par la grave situation vécue par les enseignants contractuels qui constitue un grave précédent d'atteinte aux droits de l'homme en Algérie. «Qu'ils viennent ici pour voir à quoi sont réduits des hommes qui pesaient, il y a quelques jours seulement, 120 kg. On ne peut pas rester dans son bureau climatisé et parler, comme si de rien n'était, des droits de l'homme en Algérie. Il faut se demander pourquoi les gens montent au maquis, consomment de la drogue, tuent et risquent leur vie en tentant d'émigrer clandestinement en Europe», conclut M<sup>me</sup> Ghezlane.

L. M.

## Rassemblement ce mardi devant la présidence

Le Cnec (Conseil national des enseignants contractuels) et les syndicalistes du Snapap ont décidé de réinvestir le terrain, en programmant pour ce mardi un énième rassemblement devant le siège de la présidence de la République à El Mouradia. «Nous continuerons à leur rappeler qu'ils sont responsables de la détresse de ces enseignants qu'ils poussent, avec leur mépris, à mourir. Nous organiserons des rassemblements chaque semaine, même s'il restera qu'une seule personne pour le faire», a déclaré M<sup>me</sup> Ghezlane, membre du bureau national du Snapap qui lance un appel à tous ceux qui se sentent concernés par le drame des enseignants contractuels, en grève de la faim depuis 35 jours.

L. M.

## Solidarité des Américains

La Fédération américaine du travail et le Congrès des organismes industriels (AFL/CIO) ont adressé, hier, un communiqué de soutien à la direction du Snapap pour exprimer leur soutien aux enseignants contractuels, en grève de la faim depuis le 14 juillet dernier. «Votre protestation pour la cause de la profession de l'enseignant est importante pour toute la société. Nous comprenons votre problème qui viole toutes les normes fixées par l'Organisation internationale du travail dont l'Algérie est membre. Ceci affaiblit également le rôle essentiel des professeurs d'entretenir et d'instruire les futurs chefs et citoyens de l'Algérie», lit-on dans le communiqué de la AFL/CIO qui invite les autorités algériennes à ouvrir les portes du dialogue pour un règlement définitif de ce conflit qui risque de coûter la vie à des enseignants dont le seul tort est d'avoir demandé d'être réhabilités dans leurs droits les plus élémentaires.

L. M.

BRAHIM GHALI,  
AMBASSADEUR  
DE LA RASDÀ ALGER :  
«Van Walsum,  
c'est du  
passé»

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique en Algérie a affirmé, hier, que son gouvernement est prêt à prendre part à un cinquième round de négociations avec le Maroc sous condition. Brahim Ghali pose toutefois une condition : le remplacement de Peter Van Walsum, l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental.

Tarek Hafid Alger (Le Soir) -

«Van Walsum a pris position pour le colonisateur marocain. C'est une position inacceptable qui n'honore pas la Charte des Nations unies et porte atteinte aux efforts déployés par la communauté internationale pour parvenir à une solution juste dans le règlement du conflit du Sahara occidental», a déclaré, hier, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) lors d'une conférence de presse animée à Alger. «Peter Van Walsum a créé un précédent grave au sein des Nations unies. Le secrétaire général de l'ONU jouit toutefois de notre entière confiance pour désigner un nouvel envoyé spécial au Sahara occidental. Pour nous, Walsum c'est du passé.» Membre de la délégation sahraouie qui a pris part aux négociations de Manhasset (Etats-Unis), Brahim Ghali est persuadé que Ban-Ki moon nommera un remplaçant à Van Walsum. A ce titre, il précise que le contrat du diplomate hollandais prend officiellement fin le 21 août prochain. «Il est peu plausible qu'il soit reconduit dans ses fonctions. L'ONU pourra toujours lui confier une nouvelle mission, en dehors du dossier du Sahara occidental», insistera-t-il. Dans une correspondance datée du 4 août dernier, le président sahraoui Mohamed Abdelaziz avait saisi officiellement le secrétaire général de l'ONU à propos du comportement de son envoyé personnel. «Permettez-moi de vous faire part de la stupéfaction et de la désapprobation du Front Polisario à la suite de la déclaration faite, en avril dernier, par votre envoyé personnel, M. Peter Van Walsum, devant le Conseil de sécurité, qui se démarque de manière radicale et inacceptable de la position traditionnelle des Nations unies sur ce problème de décolonisation (...) En recommandant que les négociations se tiennent sur la base du projet marocain d'autonomie, l'envoyé personnel suggère, en fait, au Conseil de sécurité, et, par-delà, à la communauté internationale, de reconnaître le fait accompli et, partant, la souveraineté du Maroc sur un territoire figurant sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies». Dans cette même missive, le président sahraoui a annoncé «être confiant» en la volonté du secrétaire général de l'ONU de prendre «les décisions qui s'imposent pour une poursuite des négociations ordonnée et respectueuse de la légalité internationale», pour la poursuite des négociations entre les parties en conflit.

T. H.